

Date : 13 Janvier 2021  
Réf. : 01-13-2021/AP40/DG-01

Patrick Masambu  
Director General &  
Chief Executive Officer

DESTINATAIRES : TOUTES LES PARTIES À L'ACCORD RELATIF À L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

OBJET : CONVOCATION À LA QUARANTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES  
PARTIES (WASHINGTON DC, 16-18 JUIN 2021)

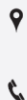
Le Directeur général de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO) présente ses compliments aux Parties à l'Accord ITSO et a l'honneur de les informer de ce qui suit.

À sa trente-neuvième session (extraordinaire) qui a eu lieu virtuellement en août 2020, l'Assemblée a décidé tenir sa prochaine session ordinaire avant la fin du premier trimestre 2021, de préférence en présentiel, la date et le lieu précis devant être annoncés par le Directeur général. La pandémie de COVID-19 continuant de sévir, il a été jugé nécessaire de reporter cette réunion au deuxième trimestre 2021.

Le Directeur général a donc le plaisir d'informer toutes les Parties que la quarantième session de l'Assemblée des Parties (AP-40) se tiendra au Bethesda North Marriot Hotel & Conference Center situé 5701 Marinelli Road, North Bethesda, Maryland 20852 (États-Unis). L'inscription sur place se fera le mardi 15 juin 2021 à partir de 14 heures et le mercredi 16 juin 2021 à partir de 8 heures devant le salon A-C de l'hôtel. La séance sera ouverte le mercredi 16 juin 2021 à 9 h 30. L'ordre du jour provisoire de l'AP-40 sera envoyé aux Parties en temps utile.

L'Assemblée des Parties, à sa trente-sixième réunion (AP-36), ayant demandé au Directeur général d'entreprendre les efforts voulus pour qu'aucune réunion de l'ITSO n'utilise de support papier, le Directeur général est heureux de vous informer que la quarantième session de l'Assemblée des Parties (AP-40) sera une réunion sans papier. Le Directeur général encourage les participants à apporter leur ordinateur portable ou leur tablette pour consulter les documents de l'AP. Vous trouverez ci-joint des détails sur cette réunion sans papier.

Nous vous prions de bien vouloir procéder à votre préinscription en ligne avant le 16 mai 2021 à l'adresse [www.itso.int](http://www.itso.int). Vous trouverez également sur le site web de l'ITSO les renseignements et les formulaires relatifs à la réunion, ainsi que des modèles de lettre d'accréditation et de délégation de pouvoirs, et la brochure d'information sur la quarantième session de l'Assemblée des Parties (AP-40).



L'article V du Règlement intérieur de l'Assemblée des Parties dispose que chaque Partie participant à une session désigne un représentant (chef de délégation) et peut également désigner autant de suppléants et conseillers qu'elle estime nécessaire. Les Parties doivent communiquer au Directeur général le nom et les fonctions des personnes qui assisteront à la réunion, et indiquer en quelle qualité elles le feront, par courrier électronique ou télécopie, avant le 16 mai 2021. En outre, une lettre officielle d'accréditation signée par un représentant dûment habilité, comme le précise l'article V du Règlement intérieur de l'AP, doit être envoyée au Directeur général ou remise en mains propres à la réunion. Veuillez noter que nous avons mis en place un système qui vous permet de transférer à partir du site web de l'ITSO votre lettre d'accréditation sous forme de fichier PDF durant la période de préinscription à l'AP-40.

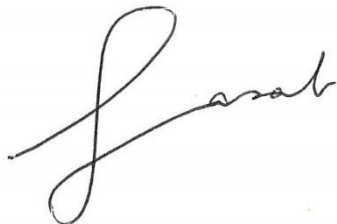
En vertu de l'article III.A du Règlement intérieur, toute Partie à l'Accord, de même que le Directeur général, peuvent proposer l'inscription de questions à l'ordre du jour d'une session ordinaire de l'Assemblée. Les propositions parviennent au Directeur général quarante (40) jours avant la date fixée pour l'ouverture de la session (soit le 7 mai 2021). Chaque proposition, écrite, a un libellé précis et indique succinctement la nature de la proposition et les raisons pour lesquelles il conviendrait de l'examiner au cours de la session.

Conformément à l'article III.B du Règlement intérieur, le Directeur général recueille et coordonne les propositions reçues et les communique à toutes les Parties, sous forme d'un ordre du jour provisoire, au moins trente (30) jours avant la date fixée pour l'ouverture de la session ordinaire (le 16 mai 2021).

Avant la réunion, pour toute question autre que celles relatives à l'hébergement, veuillez vous adresser à :

M. Patrick Masambu  
Directeur général et Directeur exécutif  
ITSO  
4400 Jenifer St. N.W. Suite 332  
Washington, D.C. 20015, États-Unis  
Télécopie : +1-202-243-5018  
Courriel : pmasambu@itso.int

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée,



Patrick Masambu  
Directeur général et Directeur exécutif

Pièces jointes

## SPÉCIMEN DE LETTRE D'ACCRÉDITATION

*[Veuillez imprimer sur papier à entête de votre Organisation]*

DATE

M. Patrick Masambu  
Directeur général  
ITSO  
4400 Jenifer St, N.W. Suite 332  
Washington, D.C. 20015  
États-Unis

Objet : **QUARANTIEME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES (AP-40)**

Monsieur le Directeur général et Directeur exécutif,

En réponse à votre lettre datée du 13 janvier 2021 convoquant la quarantième session de l'Assemblée des Parties du 16 au 18 juin 2021 à Washington, DC, États-Unis et conformément à l'article V du Règlement intérieur de l'Assemblée des Parties, je vous informe que la Partie pour *<pays>* sera représentée à cette réunion par la délégation suivante :

*<nom>* (Représentant)  
*<titre>*  
*<organisation>*

*<nom>* (Suppléant)  
*<titre>*  
*<organisation>*

*<nom>* (Conseiller)  
*<titre>*  
*<organisation>*

Les membres de cette délégation sont autorisés à s'exprimer et à voter au nom de la Partie pour *<pays>*.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général et Directeur exécutif, l'assurance de ma haute considération.

*<nom>*  
*<titre>*  
*<signature>*

**SPÉCIMEN DE DÉLÉGATION DE POUVOIR**  
*[Veuillez imprimer sur papier à entête de votre Organisation]*

DATE

**DÉLÉGATION DE POUVOIR**

M. Patrick Masambu  
Directeur général  
ITSO  
4400 Jenifer St, N.W. Suite 332  
Washington, D.C. 20015  
États-Unis

Objet : Participation à la quarantième session de l'Assemblée des Parties (AP-40)

Monsieur le Directeur général et Directeur exécutif,

En réponse à votre lettre datée du 13 janvier 2021 convoquant la quarantième session de l'Assemblée des Parties du 16 au 18 juin 2021 à Washington, DC, États-Unis nous vous informons que la Partie pour \_\_\_\_\_ sera représentée à cette réunion par la Partie pour \_\_\_\_\_ qui est autorisée à s'exprimer et à voter au nom de la Partie pour \_\_\_\_\_.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général et Directeur exécutif, les assurances de ma haute considération.

<nom>

<titre>

<signature>

## INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉUNION SANS PAPIER DE L'ITSO

1. L'Assemblée des Parties, à sa 36<sup>e</sup> réunion (AP-36), ayant demandé au Directeur général d'entreprendre les efforts voulus pour que, dans toute la mesure du possible, les réunions de l'ITSO n'utilisent aucun support papier. La 40<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée des Parties (AP-40) sera donc une réunion *sans papier*. Aucun document imprimé ne sera donc distribué aux participants durant l'AP-39.
2. Les participants sont priés d'apporter leur propre ordinateur portable équipé des applications de base (Microsoft Office®, Adobe Acrobat Reader® et une version à jour d'un antivirus), et capable de se connecter en WiFi, ou une tablette contenant Adobe Acrobat Reader®, afin d'accéder aux documents durant la réunion. Il sera aussi demandé aux participants d'apporter un adaptateur pour brancher leur ordinateur portable ou leur tablette sur les prises américaines.
3. Les documents de la réunion seront mis à disposition dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. Les Parties auront le choix soit de télécharger tous les documents PDF dans un dossier PDF unique, soit de les télécharger un par un avant la réunion.
4. Durant la réunion, les Parties auront aussi accès aux documents par WiFi dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. L'ITSO attribuera un identifiant et un mot de passe communs à tous les participants pendant la réunion pour leur faciliter l'accès au site web.
5. Des imprimantes seront mises à disposition sur place pour que les délégués qui en auront besoin puissent imprimer un nombre limité de documents au cours de la réunion.
6. En cas de besoin, les documents pourront aussi être projetés sur un écran, uniquement en version anglaise, durant la réunion.